

Stage pratique de 2 jour(s)

Réf : PLF

Participants

Responsables formation,
RRH, DRH.

Pré-requis

Connaissances de base en
ressources humaines.

Prix 2020 : 1390€ HT

Dates des sessions

CLASSE A DISTANCE

17 déc. 2020, 11 mar. 2021
24 juin 2021, 23 sep. 2021

PARIS

17 déc. 2020, 11 mar. 2021
24 juin 2021, 23 sep. 2021

Modalités d'évaluation

L'évaluation des acquis se
fait tout au long de la session
au travers des multiples
exercices à réaliser (50 à 70%
du temps).

Compétences du formateur

Les experts qui animent
la formation sont des
spécialistes des matières
abordées. Ils ont été
validés par nos équipes
pédagogiques tant sur le
plan des connaissances
métiers que sur celui de la
pédagogie, et ce pour chaque
cours qu'ils enseignent. Ils
ont au minimum cinq à dix
années d'expérience dans
leur domaine et occupent
ou ont occupé des postes à
responsabilité en entreprise.

Moyens pédagogiques et techniques

• Les moyens pédagogiques
et les méthodes
d'enseignement utilisés
sont principalement : aides
audiovisuelles, documentation
et support de cours, exercices
pratiques d'application et
corrigés des exercices pour
les stages pratiques, études
de cas ou présentation de cas
réels pour les séminaires de
formation.

• A l'issue de chaque stage ou
séminaire, ORSYS fournit aux
participants un questionnaire
d'évaluation du cours qui
est ensuite analysé par nos
équipes pédagogiques.

Construire et piloter le plan de développement des compétences bonnes pratiques pour structurer votre politique formation

Le plan de développement des compétences, nouveau nom du plan de formation, est un outil stratégique de développement de l'entreprise. Après avoir dressé le panorama de ses dispositifs, vous apprendrez à élaborer un cahier des charges, à construire, à communiquer et à mesurer les effets de votre plan.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Connaître les différents dispositifs d'accès à la formation
Comprendre les impacts de la réforme de la formation professionnelle
Élaborer, communiquer et valider le plan de développement des compétences
Rédiger le cahier des charges d'une formation
Évaluer les actions de formation
Développer une démarche qualité de la formation

1) Identifier les dispositifs d'accès à la formation

2) Construire un plan de développement des compétences

3) Élaborer et valider le cahier des charges d'une formation

4) Organiser la communication du plan de développement des compétences

5) Développer et mettre en place une "démarche qualité" formation

Travaux pratiques

Ateliers d'échanges collectifs. Étude de cas. Exercices d'analyse et de construction d'outils d'évaluation. Mises en situations de communication.

1) Identifier les dispositifs d'accès à la formation

- Les raisons d'être de la formation et les motivations du législateur.
- Les grands axes de la loi.
- Le financement de la formation professionnelle.
- Le rôle des OPCO et les différents moyens de développer les compétences.
- Le Compte personnel de formation (CPF).
- Les dispositifs encadrés par la loi.
- L'entretien professionnel et son rôle dans la création du plan.

Exercice

Questionnaire sur l'utilisation des différents dispositifs, échanges sur les cas d'usages.

2) Construire un plan de développement des compétences

- La notion de besoin de formation et la différence entre envies et besoins.
- Le processus global de création du plan.
- Les étapes de l'analyse des besoins.
- Le calendrier général.
- La collecte et la gestion des priorités.
- Les formations obligatoires.
- Les différentes modalités d'apprentissage.

Etude de cas

Construction d'un tableau des priorités à partir des résultats d'une analyse des besoins.

3) Élaborer et valider le cahier des charges d'une formation

- Les avantages et limites du cahier des charges.
- Les rubriques essentielles d'un cahier des charges.
- Les objectifs généraux d'une formation.
- L'appel à un formateur interne ou externe.
- La sélection d'un organisme de formation.

Exercice

Analyse critique de cahiers des charges en groupe.

4) Organiser la communication du plan de développement des compétences

- Les parties prenantes concernées.
- L'information et la consultation du Comité social et économique (CSE).
- Les informations légalement exigibles.
- Le plan et le bilan.
- La mise en évidence des informations importantes.

Mise en situation

• Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le stagiaire a bien assisté à la totalité de la session.

Mises en situation d'actions de communication.

5) Développer et mettre en place une "démarche qualité" formation

- L'évaluation des actions de formation.
- Les quatre niveaux d'évaluation.
- Le choix des indicateurs.
- Les "référentiels qualité" applicables à la formation.
- Les obligations actuelles et à venir.

Exercice

Construction d'indicateurs et de référentiels.